



Commission Nationale Blackball

Objet : Amélioration de la modification de la méthode d'inscription aux tournois nationaux

Destinataires : Tous les clubs

Une modification de la méthode des inscriptions aux tournois nationaux a été annoncée à Joué-Lès-Tours par le président de la CNB et mise en application lors du TN3 d'Arles.

Elle évolue à partir du TN5, de Mortagne sur Sèvre.

Cette modification se veut sportive pour éviter que :

- des joueurs ou équipes DN3 du haut du classement, soient pénalisés, pour l'obtention de leur objectif (BM par exemple)
- des joueurs évoluant en DN1 et DN2 ne puissent s'inscrire vu le nombre de connexions dès l'ouverture des inscriptions,

La commission nationale conserve toutefois une opportunité pour les joueurs locaux d'y participer en permettant au club organisateur d'avoir des invitations*

Les inscriptions se feront donc en deux étapes :

- Tournoi national « Prioritaires »

Ouverture en principe du mercredi 20h au samedi minuit suivant le TN précédent

- Tournoi national « Principal »

Ouverture en principe le mardi suivant à 20h

Les dates apparaitront sur la liste des évènements du logiciel billards à poches.

Les catégories concernées sont :

- Mixte : les 160 premiers du classement actualisé
Les joueurs inscrits sur les bordereaux de déclaration d'équipes DN1-DN2
5 invitations du club local*
- Vétérans : Les 40 premiers du classement actualisé
- Equipes DN3 : Les 24 premières équipes du classement actualisé.
1 équipe invitée du club local*

Prioritaire :

Les listes des personnes ou équipes pouvant s'inscrire au « Prioritaire », seront affichées sur l'évènement créé pour la priorisation.

Les personnes ou équipes qui s'inscrivent alors qu'elles ne sont pas sur les listes, seront supprimées et ne seront pas reversées sur l'évènement principal.

Elles seront annulées et remboursées.

Elles devront donc refaire leur inscription lorsque le « Principal » sera ouvert.

Païement des inscriptions :

Chaque inscription est à payer dans l'évènement où l'inscription a été faite.

Païement en ligne **immédiat** dans les deux évènements.

Toutes les personnes présentes sur les listes affichées, qui n'auront pas effectué leur inscription complète (païement inclus) dans l'évènement de la priorisation avant la date limite, pourront s'inscrire dans le « Principal » mais ne seront plus prioritaires à l'ouverture de l'évènement.

*Le club organisateur devra fournir la liste des joueurs (nom, prénom et numéro de licence) et le nom de l'équipe au plus tard 4 jours avant la date et l'heure d'ouverture des inscriptions du « prioritaire » à la CNB aux deux adresses suivantes : (obligatoires)

Yousri.kabbaj@ffbillard.com et eric.leroux@ffbillard.com

Passé ce délai, l'offre proposée au club organisateur devient caduque.

Le 11/01/2019

Le Président de la C.N.B.

Eric Leroux